

Séance du 04 juin 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 29 mai 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; M. Lozano, Mme Castel, M. Pommiez, Mme Chevrel, M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin, MM. Arandia, Saussie, Causse, Lacassagne, Mmes Demont, Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Durruty, Mme Dumas à M. le Maire, M. Labayle à M. Etchegaray, Mme Boé à M. Escapil-Inchauspé, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE - Demande de subvention au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour le financement du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Mme Doucet-Joyé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le CLAS est un dispositif d'accompagnement à la scolarité renforcé, géré par l'Espace Socio Culturel Municipal. A ce titre, la Ville de Bayonne a déposé dans le cadre de l'appel à projet 2009 du CUCS une demande de subvention au GIP DSU de l'agglomération bayonnaise, en complément des financements accordés par la Caisse d'Allocations Familiales.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à venir, relative à la subvention attribuée d'un montant de 7 500 €.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.